

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LA GESTION DE PROJET

 Initiation  Gratuit  3  Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Quelles étapes ? Quelles obligations ? Comment faire une demande à la Sacem, avoir une buvette... Une formation de la Maam pour concevoir un événement associatif qui soit accessible à tous et ait un minimum d'impact environnemental.

DATE(S) DE LA FORMATION

26 mars 2020
14h15-17h15

LIEU DE LA FORMATION

12 rue Frédéric Petit
Espace Dewailly
80000 Amiens

POUR S'INSCRIRE

 0322925059
 conseil@maam.fr
 <https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE

 Maison des associations d'Amiens métropole
 Voir la présentation de cette structure